



PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

**ENQUETE PUBLIQUE préalable à la demande de concession de
plages naturelles sur la commune de SEIGNOSSE**

**Demandeur: Commune de SEIGNOSSE, représentée par son
Maire : M. Lionel CAMBLANNE**

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de SEIGNOSSE(40510) durant **32 jours consécutifs du lundi 02 mai 2016 au jeudi 02 juin 2016 inclus.**

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté de demande de concession de plages naturelles sur la commune de SEIGNOSSE.

M. LOSTE Jean-Claude, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. MARMANDE Jean, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter les dossiers d'enquête comprenant, la demande de concession, les avis de la direction départementale des finances publiques des Landes, du Préfet Maritime de l'Atlantique et de la commission départementale de la nature, paysages et sites, le projet d'arrêté, le cahier des charges et plans annexés, en mairie de Seignosse (40510) aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile.

Les observations relatives au projet pourront être envoyées à la **Mairie de SEIGNOSSE**, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur par courrier (1998, avenue Charles De Gaulle, BP 31, 40511 SEIGNOSSE) avant la clôture de l'enquête.

M. LOSTE Jean-Claude, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes :

- mercredi 04 mai 2016: de 09 h 00 à 12 h 00
- mercredi 11 mai 2016 : de 14 h 00 à 17 h 00
- vendredi 20 mai 2016 : de 09 h 00 à 12 h 00
- mardi 24 mai 2016 : de 09 h 00 à 12 h 00
- jeudi 02 juin 2016 : de 14 h 00 à 17 h 00

Toute information portant sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du maître d'ouvrage, Commune de SEIGNOSSE 1998, avenue Charles De Gaulle BP 31 40510 SEIGNOSSE représentée par son maire : M. Lionel CAMBLANNE.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées dans la mairie de SEIGNOSSE (40510) et à la Préfecture des Landes (Direction départementale des Territoires et de la Mer – Service Police de l'Eau et Milieux Aquatiques) où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet de la Préfecture.

LE PREFET